

MAIRIE de



4 Place du Tanargue - 07380 Chirols

Tél. : 04 75 94 40 11

Mél : mairie@chirols.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 23 Septembre 2025

Présents : Stéphane Ginevra, Romain Poyet, Pierre François Léonard, Guy Vernet, Guillaume Domecq, Camille Sanchis.

Excusé : Jean-Paul Carlier, Capucine Malbrain, Martine Duffaud (procuration à Pierre-François Leonard).

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

Secrétaire de séance : Guillaume Domecq

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- Prix des lames de signalisation
- Cession véhicule municipal
- Bien sans maître maison Breysse
- Questions diverses :
 - Repas des aînés
 - Spectacle enfants
 - Commission eau et assainissement
 - Carte carburant
 - Traitement des menuiseries de la salle polyvalente

1. Prix des lames de signalisation

Les dernières plaques reçues pour la signalisation dans le village sont d'une teinte différente de celles précédemment commandées. Nous allons faire une réclamation auprès du fournisseur et demander leur remplacement par un jeu de la bonne teinte.

Le prix des lames ayant augmenté depuis l'avant dernière commande, les acteurs économiques du village sont prévenus qu'à partir de ce jour, la participation de la mairie se limitera au même pourcentage qu'auparavant, le restant étant à leur charge.

Vote : pour à l'unanimité

2. Cession véhicule municipal

Le personnel accompagnateur du bus scolaire n'a plus à se déplacer au dépôt Arsac de Pont de Labeaume, pour le démarrage de la tournée. Le véhicule municipal qui lui était affecté (Twingo) n'est donc plus nécessaire et va être vendu à un prix prenant compte du coût d'achat et des réparations effectuées sur le véhicule.

Vote : pour à l'unanimité

3. Délibération bien sans maître – Maison Breysse

Le bien situé dans le Bourg est supposé « sans maître », puisque les héritiers ont refusé la succession le décès du dernier propriétaire étant antérieur à 2015, la mairie peut désormais demander à récupérer le bien.

Vote pour donner l'autorisation au maire d'entamer les démarches pour acquérir le bien.

Vote : pour à l'unanimité.

Vote pour donner l'autorisation au maire d'entamer les démarches pour acquérir d'autre biens supposés « sans maître » dans le futur.

Vote : pour à l'unanimité

4. Questions diverses :

a) Repas des aînés

Le repas de fin d'année pour les aînés du village aura bien lieu le 7 décembre.

Le traiteur engagé les deux années précédentes ayant donné pleinement satisfaction, et étant disponible à cette date a de nouveau été sollicité.

b) Spectacle enfants

Le spectacle aura lieu plutôt en début d'année prochaine, le choix en spectacle étant souvent déjà large en période de fin d'année sur le secteur. Le choix de la date et du prestataire reste à définir (a priori avant les vacances de Février). Le budget sera partagé entre la mairie et le comité d'animation.

c) Commission eau et assainissement

La date du Mercredi 15 Octobre a été choisie pour la tenue de la prochaine commission eau et assainissement où seront notamment décidées les tarifications futures.

Cette commission sera ouverte à tous et se tiendra à 18h 30 dans la salle polyvalente

d) Carte carburant

La mairie a reçu une proposition de carte carburant pour la station service où les agents s'approvisionnent systématiquement. L'idée semble séduisante, nous allons vérifier l'intérêt financier pour la commune.

e) Menuiseries de la salle polyvalente

Il s'agit de traiter et protéger les menuiseries les plus exposées de la salle polyvalente. Le choix est arrêté sur une lasure sombre pour prolonger la durée de vie des ouvrages. Les agents achèteront le matériel et les travaux seront ajoutés au planning.

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi **23 Octobre 2025, à 18h30.**